

### **Collecte, préparation et stockage des sarments pour l'utilisation des greffons de sélections privées**

Le prélèvement s'effectue au moment de la taille et si possible hors gel, entre le 15 décembre et le 31 janvier.

Si un repérage des pieds a été réalisé pendant la période de végétation, les pieds marqués seront taillés et les bois récoltés, avant que les autres pieds ne soient taillés, afin d'éviter tout risque de mélange.

On sélectionne des sarments de l'année, d'un diamètre maximum de 12 mm et d'un diamètre minimum de 7 mm. Si un marquage préalable n'a pas été réalisé, on choisira des rameaux à l'aspect sain, vigoureux, avec des entre-noeuds de taille normale.

Les entre-coeurs, les vrilles et les rafles sont supprimés au sécateur afin de faciliter le stockage.

Les sarments sont attachés en fagots de 50 ou 100 branches, avec un étiquetage stable.

Afin d'éviter le dessèchement, les sarments doivent être emballés dans du papier journal humide et ensachés dans un sac en plastique, puis placés dans une cave très fraîche.

Dès que possible, il devront nous être portés ou envoyés afin que nous les placions en chambre froide humidifiée en attendant le greffage.

La quantité de bourgeons utilisables à prévoir est d'environ 2,5 fois la quantité finale de plants prévus.